





8 hectares de nature riche et féconde

Le micro climat local et le relief ac cidenté des coteaux du Pont-Barré sont à l'origine d'une importante diversité d'habitats naturels : pelouses sèches, fourrés, boisements, prairies, vignes, parois et dalles rocheuses. où vivent de nombreuses espèces.

Flore

420 espèces de plantes son observées à ce jour sur le site Parmi elles, 50 espèces vulnérables, dont 9 sont protégées au niveau régional ou national comme la *Gagée de Bohème*, la *Tulipe sauvage* ou la *Rose de France*. La RNR des coteaux du Pont-Barré abrite ainsi plus de 8% des plantes vasculaires rares et/ou menacées des Pays de la Loire.

Faune

La richesse botanique des lieux et les conditions climatiques particulières favorisent une diversité animale exceptionnelle, dont un grand nombre d'insectes.

De nombreuses espèces de criquets et de sauterelles caractéristiques des milieux secs sont présentes sur le site, parmi lesquelles le Criquet à ailes rougues. On rencontre également la Cigale argentée et la Cigale des Montagnes.

87 espèces de **papillons** ont été recensées. 46 % d'entre elles sont inscrites sur la liste des espèces déterminantes des Pays de la Loire, dont l'emblématique *Bel Argus*.

Coteaux du Pont-Barré : un laboratoire grandeur nature

Situés sur la commune de Beaulieu-sur-Layon, à 25 km d'Angers, les coteaux du Pont-Barré surplombent la vallée du Layon et offrent une vue incomparable sur les vignobles des alentours. Leur relief particulier, fait de pentes entrecoupées de nombreux petits plateaux et d'escarpements rocheux, et leur complexité géologique (mélange de roches acides et basiques) participent au maintien d'une mosaïque d'habitats naturels, auquel contribuent des conditions climatiques tout aussi remarquables.



En effet, une faible pluviométrie, liée à une température annuelle élevée. leur confère un caractère méridional. Des particularités qui leur valent d'être étudiés depuis longtemps par de nombreux scientifiques, à l'instar du chanoine Corillion. Cet éminent botaniste du siècle dernier, maître de recherches au CNRS et directeur du laboratoire de biologie végétale et de phytogéographie à l'Université catholique de l'Ouest, en fit personnellement l'acquisition en 1961. Il est à l'origine de la création de la réserve botanique, aujourd'hui propriété de l'Académie des sciences, belles lettres et arts d'Angers.

Les scientifiques ne sont pas les seuls à se soucier de la préservation de ce site exceptionnel. Depuis plusieurs années, le viticulteur Jo Pithon, un des propriétaires du lieu, a décidé par passion d'y replanter une vigne. Les coteaux du Pont-Barré renouent ainsi avec d'anciennes pratiques d'exploitation viticole.

Le relief naturel façonné par le travail de l'homme au fil des temps présente aujourd'hui aux visiteurs une diversité de paysages qui en font tout l'intérêt. Ancienne carrière de roches calcaires, four à chaux, carrière de spilites (roches volcaniques), vignes à flanc de coteaux, sont autant de vestiges d'un riche passé aujourd'hui préservé. Le sentier de randonnée traversant la réserve naturelle régionale invite, quant à lui, à la flânerie et à la contemplation.





Des bonnes volontés engagées dans la sauvegarde

La Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO) Anjou, le viticulteur Jo Pithon et l'Académie des sciences, belles lettres et arts d'Angers travaillent en étroite concertation à la préservation de ce patrimoine naturel exceptionnel.

Propriétaire de 2 hectares du site et engagée dès 1999 dans sa préservation, la LPO ne ménage pas ses efforts. Ses bénévoles assurent régulièrement l'entretien des coteaux (débroussaillage et pose de clôtures) et œuvrent à leur mise en valeur : ouverture d'un sentier de découverte, édition de documents de vulgarisation pour le grand public.

Suite à la donation de Robert Corillion qui souhaitait assurer ainsi la pérennité de la réserve botanique, l'Académie des sciences, belles lettres et arts d'Angers est propriétaire de près d'un hectare et demi, dont elle a confié depuis 2004 la gestion à la LPO.

Viticulteurs reconnus, amoureux du Layon, la famille Pithon-Paillé a acheté 7 hectares du vignoble des Treilles abandonné après la Seconde guerre mondiale. Les travaux de restauration ont débuté par le débroussaillage, le dessouchage puis l'enlèvement des plus grosses pierres. De jeunes plants de vignes ont ensuite été plantés sur 3 hectares de ce terrain idéalement exposé au sud.

La vigne et le mouton

Le vignoble des coteaux du Pont-Barré se caractérise par une démarche de qualité respectueuse de l'environnement, basée sur l'agriculture biologique, interdisant les désherbants chimiques et limitant les traitements sanitaires. Au cours de l'été 2005, 11 moutons solognots ont été introduits par Jo Pithon sur les parcelles aménagées. Dès leur arrivée, ces dignes représentants de la race ovine ont commencé à sillonner le site et à entretenir de dents de maître les zones embroussaillées.

Le Conseil régional des Pays de la Loire a décidé du classement des coteaux du Pont-Barré en Réserve naturelle régionale en décembre 2009. La Région assure un accompagnement technique et financier à la hauteur de 50% du coût de certaines actions menées dans le cadre du plan de gestion.

Des actions concrètes pour l'avenir des coteaux

e plan de gestion, prévu dans le cadre du label Réserve naturelle régionale, repose sur la participation active des acteurs de terrain. Il fixe des objectifs à atteindre, parmi lesquels :

Assurer la préservation d'un patrimoine naturel exceptionnel

Les nombreuses espèces de plantes et d'insectes présentes sur le site, uniques à l'échelle régionale, font de cette réserve un havre pour la biodiversité. La préservation de cette richesse est la priorité du plan de gestion.

• Promouvoir des pratiques viticoles respectueuses

Un suivi régulier de l'activité viticole va être mis en place afin d'en mesurer l'impact sur la biodiversité locale et d'être en mesure de mieux valoriser ces pratiques respectueuses de l'environnement.

• Préserver et valoriser le patrimoine rural et géologique du site

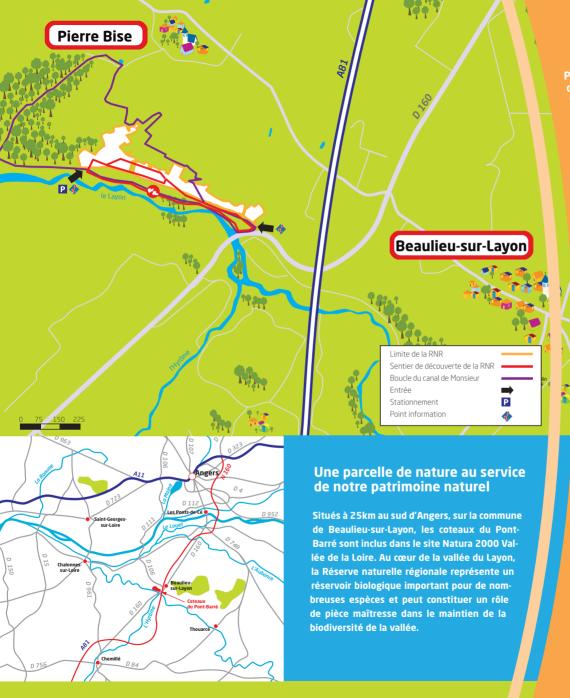
L'activité chaufournière du site (extraction et transformation de la chaux) est marquée par de nombreux vestiges : four à chaux, terril et chemin d'accès en pierres sèches, qui doivent être valorisés.

• Ouvrir le site aux habitants et au grand public

Afin que la RNR puisse pleinement jouer son rôle de sensibilisation et d'éducation à la préservation de la biodiversité, des activités pédagogiques seront mises en œuvre à destination des habitants, des scolaires, du grand public.







Pendant votre découverte du site, veillez à respecter ces quelques recommandations. Par votre action, vous contribuez ainsi à la préservation des espèces et des milieux.

Sont notamment interdits :

- la circulation des véhicules à moteur (sauf autorisation spéciale et activités prévues au plan de gestion)
 - l'introduction et la cueillette des végétaux
- le dérangement des animaux et la destruction de leurs couvées
- le camping
- les dépôts d'ordures et de détritus
- la circulation des personnes en dehors des sentiers balisés

Enfin, les animaux de compagnie doivent obligatoirement être enus en laisse.

« Avec les Réserves naturelles régionales, la Région contribue à la préservation de la biodiversité. »

Jacques Auxiette

Président du Conseil régional des Pays de la Loire

es milieux naturels des Pays de la Loire sont d'une grande variété et d'une étonnante richesse. Particulièrement sensibles à l'activité humaine, ils doivent être protégés sans plus attendre pour qu'aujourd'hui et demain nous puissions vivre dans un environnement préservé, inépuisable source d'émotions.

La Région des Pays de la Loire a en conséquence entrepris une politique globale et innovante de préservation de la biodiversité. Elle entend attribuer le label RNR aux territoires engagés dans une démarche concertée de préservation et de gestion de sites offrant un réel intérêt en matière de faune, de flore, de patrimoine géologique ou paléontologique. L'attribution de ce label s'accompagne d'un suivi technique de la Région qui peut financer jusqu'à 50 % des actions entrant dans le cadre du plan de gestion du site.

Par cette démarche citoyenne et de concertation avec les acteurs du terrain, la Région souhaite soutenir, d'ici 2012, un réseau de 25 Réserves naturelles régionales sur près de 3 000 hectares.



Toutes les infos sur les Réserves naturelles régionales en Pays de la Loire sur :

www.paysdelaloire.fr









